

FORMATIONS
2010



J o u r n é e E x p e r t i s e

La gestion des exploitations agricoles ayant tendance à se complexifier, de nouvelles questions non spécifiques au secteur agricole apparaissent ou deviennent plus courantes.

Nous vous proposons des journées de formation consacrées à ces questions, lesquelles sont animées par un membre de l'équipe juridique de GAEC & SOCIÉTÉS et éventuellement par un intervenant extérieur. L'objectif de ces journées est de faire le point sur ces questions avec un expert tout en établissant au maximum des liens avec les implications agricoles qu'elles peuvent porter.

Le contrôle fiscal en société

Nouveau

Les procédures permettant à l'administration d'obtenir des renseignements : droit de communication, demandes de renseignements, d'éclaircissements ou de justifications.

Les pouvoirs d'investigation de l'administration fiscale : flagrance fiscale, contrôle inopiné, droit d'enquête, etc.

Le déroulement du contrôle fiscal : contrôle sur pièces ou sur place (vérification de comptabilité et ESFP), droits et obligations du contribuable.

La spécificité du contrôle des comptabilités informatisées.

Les procédures de rehaussement : procédure de rectification contradictoire, imposition d'office

Sanctions applicables : droits éludés, intérêts de retard, pénalités.

Négociation d'un accord amiable avec l'administration.

Contentieux : réclamation préalable, voies de recours juridictionnels.

14 OCTOBRE



Intervenant :

Sabine DUBOST

Tarif : 470 € HT
(support documentaire inclus)
+ frais de repas

Lieu : ANSGAEC - Paris



**ANSGAEC - Association Nationale des Sociétés
et Groupements Agricoles pour l'Exploitation en commun**

11 rue de La Baume – 75008 PARIS

Téléphone : 01 53 89 12 20 Fax : 01 45 63 09 32

Mèl : ansgaec@ansgaec.org